

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-647972

95 378



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)	RAM
Matricule :	8941
Société :	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)
Nom & Prénom :	DANOUNE RACHID
Date de naissance :	20/02/1962
Adresse :	7 Rue Aïn El Ati Apt 6, RACINE
Tél. :	0661720157
Total des frais engagés	2000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

20/02/2021

Nom et prénom du malade :

Danoune Rachid

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Fracture de la clavicule

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :



13 JAN 2022

Le 20/02/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du attestant le Paiement de
20/11/21	g	CC	INP 09112621	ST. MAMDI SEBAI (Sebaï) Résidence 2 Appartement N°2 Rue J. J. Rousseau 284243 GSM 06031751

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

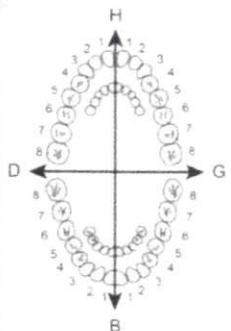
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

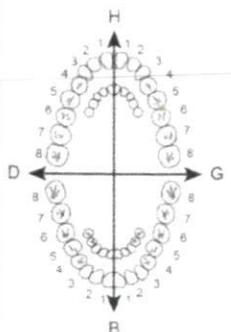
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
MEDINA MALAK ORTHOPHONISTE Avenue des FAR, 1er Etage Mahammedia 10023 06 08 06 64 86 08 16 N 00231414000070	20/11/21	AM 024				#1000 Drs #

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DETACHEMENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. Khadija SEBAA

الدكتورة خديجة السبع

PEDIATRE

**Spécialiste : Nouveau-Né, Prématuré,
Nourrisson**

**Grand enfant et adolescent
Diplômée de la faculté
de Médecine de PARIS**

**Spécialiste en Médecine d'Urgences
médico-Chirurgicales**

Ancienne Attachée des Hôpitaux de Paris



إختصاصية في أمراض الأطفال المزدادون قبل الأوان،
الرضيع الأطفال الكبار والمرأهون

خريجة كلية الطب بباريس

اختصاصية في طب المستعجلات العامة

طبيبة سابقاً بمستشفيات باريس

Mohammedia, le : ٢٠ / ١٢ / ٢١ . المحمدية، في :

In nomine Sophia.

Bilan d'orthopédie

DR. KHADJA SEBAA
Résidence Paramest - Seftai
Escalier B, Appt N° 2 RDC gauche
Tél.C. : 05 23 28 42 43
Urgences : 06 63 71 75 11

إقامة بarameski (سبتا) سلم- ب - الشقة رقم 2 - الطابق الأرضي الأيسر - العيادة : 05 23 28 42 43
Résidence Parameski (Seftai) Escalier B, Appt N° 2 - RDC gauche - Tél.C. : 05 23 28 42 43
المستعجلات : Urgences : 06 63 71 75 11

Malak SEDIRA
Orthophoniste
06.64.86.08.16

FACTURE

A Mohammedia, le 20/12/2021

Nom et prénom : DANOUNE SOPHIA

Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Prix total TTC
BILAN ORTHOPHONIQUE	1	1000 DH	1000 DH
TOTAL			1000 DH

Veuillez arrêter la présente facture à mille dirhams.

Malak Sedira,
orthophoniste

SEDIRA MALAK
ORTHOPHONISTE
15. Avenue des FAR 1er Etage Mohammedia
Tel. : 05 23 31 06 08 - 06 64 86 08 16
N° 002311414000070

Page 1 sur 1

Langage écrit

Lecture

	Score	É-T
Lecture de mots (score)	69/100	-11,97
Lecture de mots (temps)	180s	-1,9
Lecture de mots (ratio)	38/113	-2,81
Lecture de non-mots (score)	13/16	-2,87
Lecture de non-mots (temps)	53s	-2,58
Lecture de non-mots (ratio score/temps)	24/84	-2,03
Leximétrie (mots lus correctement)	149/153	-1,16
Leximétrie (temps)	78s	-0,65
Compréhension de phrases en image (score)	10/12	-0,12
Compréhension de phrases en image (temps)	179s	-0,72
Compréhension de texte	10/12	0,46

Les résultats de Sophia en lecture sont fragiles dans l'ensemble.

A l'épreuve de lecture de mots, Sophia obtient un score et un temps déficitaires (-11,97 E-T) & (-1,9 E-T). 100 mots apparaissent l'un après l'autre sur l'écran, après validation. Ce sont des mots réguliers, irréguliers, fréquents et rares. Sophia fait des erreurs sur les mots fréquents ; les mots irréguliers & les mots réguliers. On note également une lenteur de lecture.

En épreuve de lecture de non-mots Sophia obtient un score et un temps déficitaires (-2,87 E-T) et (-2,58 E-T). Lors de cette épreuve, des mots sans sens sont proposés à la lecture. Cette épreuve teste la voie indirecte de lecture. On note également une lenteur de déchiffrage des mots lus.

L'épreuve de leximétrie est un texte que l'enfant doit lire oralement. On note le nombre de mots lus correctement, ici 149/153 mots ont été lus correctement soit (-1,16 E-T).

Compétences orthographiques

	Score	É-T
CompléTION de phrases	11/12	1,2
Jugement lexical orthographique (score)	20/24	-1,38
Jugement lexical orthographique (temps)	244s	-2,4
Jugement lexical orthographique (ratio score/temps)	8/30	-1,68
Correction de phrases (repérage)	11/14	0,28
Correction de phrases (temps)	146s	0,53
Correction de phrases (correction)	11/14	-0,68
Closure de texte (phonologie)	17/22	-4,03
Closure de texte (lexical)	18/22	-1,06
Closure de texte (grammatical)	13/22	-1,5

Aux épreuves de compétences orthographiques, les scores de Sophia sont mitigés.

En épreuve de jugement lexical orthographique, Sophia obtient un score en-dessous de la moyenne attendue (-1,38 E-T) & un temps déficitaire (-2,4 E-T). Ici l'enfant est amené à choisir parmi 4 propositions possibles la bonne orthographe du mot imagé représenté visuellement, avec des distracteurs.

En épreuve de closure de texte, Sophia fait des erreurs de types phonologiques, lexicales et grammaticales, avec une prédominance pour les erreurs phonologiques (-4,03 E-T). Il s'agit lors de cette épreuve de réaliser la transcription de certains mots ciblés, dans un texte à trou.

DIAGNOSTIC ORTHOPHONIQUE

Suite aux résultats des épreuves, DANOUNE Sophia présente un retard dans les apprentissages scolaires avec l'altération des deux voies de lecture à savoir la voie d'assemblage et la voie d'adressage. Le versant orthographique étant également touché. Sophia fait des erreurs en lecture de type mots réguliers, mots irréguliers et mots fréquents. A l'orthographe, Sophia fait des erreurs de type phonologie, lexicales et grammaticales. Sophia nécessite à ce jour une prise en charge orthophonique régulière d'une durée de 6 mois, à l'issue duquel un nouveau bilan orthophonique doit être effectué afin de poser un diagnostic définitif, pour confirmer ou éloigner la présence d'une dyslexie-dysorthographie.

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Malak Sedira
Orthophoniste

SEDIRA MALAK
ORTHOPHONISTE
15. Avenue des FAR, 1er Etage Mohammedia
Tel. : 05.23.31.06.08 - 06.64.86.08.16
N° 002311414000070
Page 4 sur 4

BILAN

Langage oral

Attention et mémoire

	Score	É-T
Empan auditif (endroit)	4/7	-1,29
Empan auditif (envers)	4/6	-0,21
Empan visuel	5/5	0,46
Répétition de logatomes	12/12	0,81
Métaphonologie et MdT - traitement syllabique	9/11	-1,26
Métaphonologie et MdT - traitement phonémique	8/11	-0,42

Les résultats de Sophia aux épreuves d'attention et mémoire sont bons dans l'ensemble.

A l'épreuve d'empan auditif endroit, Sophia obtient un score en faveur d'un retard (-1,29 E-T). Lors de cette épreuve il est demandé à l'enfant de répéter une série de chiffres.

A l'épreuve de métaphonologie et mémoire de travail - traitement syllabique, Sophia obtient un score en faveur d'un léger retard (-1,26 E-T). Cette épreuve s'intéresse à la syllabe et l'enfant va être amené à réaliser un traitement spécifique d'inversion de syllabes, d'appariement de syllabe initiale, de reconnaissance de syllabe identique, de segmentation, fusion & et de suppression.

Lexique et mémoire sémantique

	Score	É-T
Fluence phonémique	17/31	-0,5
Fluence sémantique	36/47	0,99
Décision lexico-morphologique (score)	10/11	-1,35
Décision lexico-morphologique (temps)	100s	-0,69
Relations sémantiques (score)	17/19	-0,05
Relations sémantiques (temps)	115s	0,56
Catégorisation lexico-sémantique (score)	13/13	0,80
Catégorisation lexico-sémantique (temps)	87s	0,16
Lexique mathématique	14/16	-0,03

Aux épreuves de lexique et mémoire sémantique, Sophia obtient des scores globalement bons, à l'exception du score de l'épreuve de décision lexico-morphologique.

En effet, en épreuve de décision lexico-morphologique, Sophia obtient un score en faveur d'un retard (-1,35 E-T). Par une opération de choix multiples, l'enfant doit compléter une phrase qu'il lit. Parmi les choix, sont placés des distracteurs morphosémantiques. Il s'agit d'une épreuve qui s'appuiera sur la capacité morphologique ainsi que de la vitesse d'évocation.

COMPTÉ RENDU DE BILAN ORTHOPHONIQUE

Bilan initial langage oral et écrit du mois de Décembre 2021

Patient

Nom : DANOUNE

Prénom : Sophia

Date de naissance : 09/05/2012

Classe : 6ème

Latéralité : droitière

Ecole : Claude-Monet

Tests pratiqués

- **Exalang 8-11 ans ; Thibault, Lenfant, Helloin, 2012 (Orthomotus, 2010)**

Les scores allant jusqu'à -1 et sont considérés comme étant dans la norme ; ceux entre -1 et -1.65 et sont en faveur d'un retard, les scores au-delà de -1.65 et sont considérés comme pathologiques.

Anamnèse

J'ai reçu l'enfant DANOUNE Sophia pour un bilan orthophonique du langage écrit, suite à des difficultés à l'écriture et à la lecture.

Sophia est une très bonne élève à l'école. Elle confond les lettres p/b/d, elle écrit parfois des mots qu'elle ne termine pas, et enfin, lors des évaluations, son écriture peut s'avérer illisible par moment.

Sophia n'a pas eu de difficultés lors de l'apprentissage des lettres de l'alphabet. Les difficultés ont commencé à apparaître au CE1, Sophia était alors scolarisée au Benin. Fort heureusement, les difficultés de Sophia ne la bloquent pas dans son apprentissage scolaire, au contraire, Sophia obtient de bons résultats dans toutes les matières.

Sophia a déjà effectué 10 séances d'orthophonie en Italie, avant l'apparition du virus de la Covid-19, et du confinement.